

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article1953>

Conférence-débat : La répression judiciaire des mouvements sociaux

- Agenda -



Publication date: samedi 1er février 2020

Creation date: 12 février 2020

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

L'Université Populaire de Toulouse en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme, le Syndicat des Avocats de France, l'Observatoire des Pratiques Policières et la fondation Copernic invite Camille Halut le mercredi 12 février à 20H30, au Bijou, 123 avenue de Muret, Toulouse.

Des gardes à vue par milliers, des condamnations par centaines, de la justice d'abatage lors des comparutions immédiates, l'appareil judiciaire s'est mis au service du gouvernement pour criminaliser les oppositions à sa politique néolibérale. Des militants syndicaux, des journalistes et des gilets jaunes (en nombre) sont poursuivis et condamnés.

Les observateurs, secouristes volontaires, reporter-photographes sont eux-mêmes victimes de cette dérive sécuritaire de l'Etat.



**TOULOUSE : UN DISPOSITIF DE MAINTIEN DE
L'ORDRE DISPROPORTIONNÉ ET DANGEREUX
POUR LES LIBERTÉS PUBLIQUES**

*Rapport de l'Observatoire des Pratiques
Policières de Toulouse*

Avec la mise en place de lois liberticides issues de la justice d'exception antiterroriste permettant les arrestations préventives, les projets de quadrillage numérique en amont des manifestations avec le développement, entre autres, des technologies de reconnaissance faciale, **la répression violente des manifestations avec son cortège de mutilés, de fracassés, des blessés de toutes sortes, la répression dans les tribunaux complète ce dispositif destinés à casser toute velléité d'opposition frontale à la mise en place d'un nouvel ordre social favorable aux possédants et à leurs valets.**

L'Université populaire de Toulouse donne la parole à ceux et à celles qui se battent sur le terrain et dans les prétoires pour conseiller et défendre tous ceux et celles qui se retrouvent pris dans les filets de la police et de la justice.

Camille Halut, observatrice des pratiques policières à Montpellier, deux fois gardée à vue et poursuivie, deux fois relaxée viendra nous faire part de son expérience et de celle des observateurs de Montpellier.

Des représentants de l'Observatoire toulousain des Pratiques Policières, de la LDH, de la fondation Copernic et du Syndicat des avocats de France - SAF viendront apporter leurs témoignages et leurs analyses sur la situation toulousaine.